

Session régulière du conseil de la Municipalité d'Upton tenue le mardi 4 juin 2013 à 20 h 00 à la salle des séances du Conseil municipal sise au 863, rue Lanoie à Upton à laquelle sont présents et forment le quorum :

Le maire : Monsieur Yves Croteau.

Les Conseillers : messieurs : Claude Larocque;  
Robert Leclerc;  
André Bernier;  
Guy Lapointe.

Les Conseillères : mesdames : Nicole Ménard;  
Barbara Beugger.

La directrice générale, madame Cynthia Bossé, agit à titre de secrétaire du conseil.

### **Moment de réflexion**

L'assemblée débute à 20 h 00 par un moment de réflexion.

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

174-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Guy Lapointe, appuyé par monsieur André Bernier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit adopté l'ordre du jour tel que déposé;

QUE soit laissé ouvert le point « varia » à tout sujet d'intérêt public;

QUE soient ajoutés les items suivants :

- 10.1 Budget pour la revitalisation du chalet des loisirs;
- 10.2 Modification de la résolution 400-12-2012 intitulée «Projet du Centre de la petite enfance « La Douce Couvée » à Upton»;
- 10.3 Approbation des directives de changement numéros 01, 02, 03 et 04 – Travaux de réfection de la rue des Érables et une partie de la route 116;
- 10.4 Asphaltage des rues Bruneau, Lajoie, rang de la Chute et route 116;
- 10.5 Demande de creusage de fossé de monsieur Yves Lacoste;
- 10.6 Demande au député pour aide aux travaux de voirie-exercice financier 2013 -2014;
- 10.7 Essai pilote sur le traitement du fer et manganèse par différents médias à la station de traitement de l'eau potable;
- 10.8 Appui financier à l'école de la Croisée pour le calendrier scolaire 2013-2014.

**2. ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 7 MAI 2013 ET DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU 13 MAI 2013**

175-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR madame Nicole Ménard, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'approuver les délibérations de la séance régulière du 7 mai 2013 et de la séance spéciale du 13 mai 2013.

**3. FINANCES**

176-06-2013

**3.1 Compte à payer**

IL EST PROPOSÉ PAR madame Barbara Beugger, appuyé par monsieur Claude Larocque ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soient approuvés les comptes à payer du mois de mai au montant de 182 500,72 \$ et que soient entérinés les comptes payés durant le mois de mai 2013 pour une somme de 36 579,33 \$.

**3.2 Décompte progressif no. 1 - Réfection du réseau d'aqueduc de la rue des Érables et d'une partie de la route 116**

CONSIDÉRANT LE décompte progressif numéro 1 présenté par monsieur Yves Beaulieu, ingénieur de la firme «Consumaj inc.», dûment mandaté par la résolution 339-11-2012 afin d'effectuer la surveillance des travaux dans le cadre des travaux de réfection du réseau d'aqueduc;

CONSIDÉRANT QUE le montant du décompte progressif numéro 1 s'établit à 93 843,11 \$ incluant les taxes et une retenue de 10%;

177-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur André Bernier, ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit autorisé le paiement du décompte progressif numéro 1, et ce, pour une somme de 93 843,11 \$ à l'entrepreneur « Construction DJL inc.»;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit mandatée pour signer le décompte progressif numéro 1.

**4. ADMINISTRATION**

**4.1 Offres de service de Studio GRC pour les photographies du site internet**

CONSIDÉRANT QUE le site internet est désormais en fonction et qu'il contient une visite virtuelle de la Municipalité;

CONSIDÉRANT QU'il serait approprié d'effectuer des photographies plus attrayantes de la Municipalité, et ce, sur une période de 12 mois;

CONSIDÉRANT L'offre de service reçue de Studio GRC pour concevoir un dossier d'une cinquantaine de photos prises avec un équipement professionnel sous format numérique haute résolution libre de droits pour publication municipale et pour le site internet de la Municipalité, et ce, pour une somme de 600,00 \$, plus les taxes applicables;

178-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Barbara Beugger ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soit mandaté le Studio GRC pour effectuer des photographies de la Municipalité, et ce, pour un montant de 600,00 \$, excluant les taxes.

#### **4.2 72<sup>èmes</sup> Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)**

CONSIDÉRANT QUE les 26, 27 et 28 septembre prochain se tiendront les 72<sup>èmes</sup> Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités;

CONSIDÉRANT LES frais d'inscription de 620,00 \$ par personne pour les Municipalités membres de la FQM;

179-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soient inscrits le maire, monsieur Yves Croteau, la conseillère, madame Barbara Beugger et les conseillers, messieurs Guy Lapointe, Robert Leclerc, Claude Larocque et André Bernier, pour participer à ces 72<sup>èmes</sup> Assises annuelles de la Fédération Québécoise des Municipalités;

QUE les frais d'inscriptions, les frais d'hébergement et les frais inhérents à cette activité soient acquittés par la Municipalité.

#### **4.3 Dépôt du procès-verbal de correction du règlement 2013-239**

Conformément aux dispositions de l'article 202.1 du *Code Municipal*, la directrice générale dépose le procès-verbal de correction qu'elle a rédigé après avoir apporté une modification au *règlement numéro 2013-239 relatif à la répartition du coût des travaux exécutés dans le cours d'eau Scibouette, branches 31 et 32*.

#### **4.4 Adoption du règlement numéro 2013-240 modifiant le règlement 2003-117 légiférant les travaux dans l'emprise des rues et chemins sur le territoire de la Municipalité d'Upton et abrogeant le règlement 298-94 de l'ancienne municipalité de la paroisse de Saint-Éphrem d'Upton**

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier ledit règlement afin d'interdire la fermeture des fossés de la rue des Érables;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné lors de la session régulière du 7 mai 2013;

ATTENDU QUE les élus ont reçu le projet de règlement 2013-240 plus de 48 heures avant la présente assemblée;

180-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc appuyé par madame Barbara Beugger ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillères et des conseillers :

QUE dispense de lecture soit faite;

QUE le règlement portant le numéro 2013-240 soit et est adopté.

#### **4.5 Demande du Comité de la Rivière Noire**

CONSIDÉRANT LA demande du Comité de la Rivière Noire, relativement au projet d'aménagement d'une berge sur un terrain de la Municipalité conjointement avec les Municipalités de Saint-Liboire et de Saint-Valérien-de-Milton;

CONSIDÉRANT QUE ce projet servirait d'exemple pour tous les membres ainsi que pour la population;

CONSIDÉRANT QUE le budget demandé par le Comité de la Rivière Noire, pour effectuer l'achat d'arbustes et de divers autres matériels utiles pour le projet, est d'une somme de 200,00 \$ par municipalité;

**181-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur André Bernier appuyé par madame Nicole Ménard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillères et des conseillers que soit accepté le budget demandé par le Comité de la Rivière Noire pour la réalisation du projet d'aménagement d'une berge sur un terrain de la Municipalité, et ce, pour une somme de 200,00 \$.

### **5. SÉCURITÉ INCENDIE ET SÉCURITÉ CIVILE**

#### **5.1 Demande de l'équipe les minis fées solidaires pour le tour cycliste des grandes cultures**

CONSIDÉRANT QUE l'équipe les minis fées solidaires, pour le CAP Femina, organise un tour cycliste des grandes cultures, le 7 septembre 2013;

CONSIDÉRANT QU'il souhaite passer dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT QUE le chargé de projet, monsieur Jules Blanchette, demande une couverture de l'événement sur notre territoire par notre assurance responsabilité;

CONSIDÉRANT QUE la couverture d'assurance demandée est sans frais supplémentaires pour la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Blanchette demande l'aide du Service incendie pour assurer la sécurité des cyclistes lors de leur passage dans la Municipalité;

**182-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Robert Leclerc ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE la Municipalité couvre l'événement sur son territoire avec l'assurance responsabilité;

QUE le Service des incendies soit présent pour veiller à la sécurité des cyclistes lors du tour cycliste des grandes cultures qui aura lieu le 7 septembre prochain.

## 6. TRANSPORT ROUTIER

### 6.1 Prévision des dépenses aux travaux publics pour le mois de juin 2013

183-06-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur André Bernier, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soit approuvé, pour le mois de juin 2013, un budget de 6 270,00 \$ plus taxes pour les travaux à exécuter.

## 7. HYGIÈNE DU MILIEU

Aucun sujet.

## 8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

### 8.1 Demande de commandite du Tournoi de golf CoopTel – 14<sup>e</sup> édition

CONSIDÉRANT QUE le tournoi de golf organisé par CoopTel aura lieu le 12 août 2013;

CONSIDÉRANT QU'une commandite est sollicitée et que les surplus engendrés seront remis au Centre d'action bénévole Valcourt et région;

CONSIDÉRANT QUE la demande de commandite n'est pas conforme à la *Politique de reconnaissance et de soutien logistique et financier aux organismes et aux individus* de la Municipalité.

184-06-2012

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, appuyé monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soit refusée la demande de commandite pour le Tournoi de golf CoopTel.

### 8.2 Budget pour la soirée de consultation publique de la politique familiale

CONSIDÉRANT QUE les familles de la Municipalité participeront à une soirée de consultation publique le 13 juin 2013;

CONSIDÉRANT QUE cette activité est prévue à la politique familiale et des aînés;

CONSIDÉRANT LA demande de la coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, madame Émie Dupont-Courchaine, pour avoir un budget d'environ 500,00 \$ afin d'organiser la soirée de consultation publique;

CONSIDÉRANT LE budget 2013 prévu à cet effet;

185-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Nicole Ménard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'approuver la demande de madame Émie Dupont-Courchaine, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, et ce, pour une somme d'environ 500,00 \$.

### **8.3 Budget pour la coordonnatrice du camp de jour**

CONSIDÉRANT LA demande du Regroupement Récréatif d'Upton pour allouer un budget de 750,00 \$ pour l'été, à la coordonnatrice du camp de jour, madame Audrey Dubreuil, afin de faire l'achat de matériaux pour le camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE le budget 2013 a adopté un budget de 350,00 \$;

CONSIDÉRANT QUE cet hiver le matériel du camp de jour a été vandalisé et qu'une partie du matériel a été détruit et/ou est irrécupérable;

CONSIDÉRANT LA liste des recommandations d'achats pour le matériel du camp de jour fournis par madame Audrey Dubreuil, coordonnatrice du camp de jour;

CONSIDÉRANT QUE le camp de jour est un service d'animation et qu'il se doit d'avoir le matériel adéquat pour faire vivre une expérience formidable aux enfants qui y participent;

186-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'approuver la demande du Regroupement Récréatif d'Upton afin d'allouer un budget à la coordonnatrice du camp de jour, et ce, pour une somme de 750,00 \$.

### **8.4 Demande du Tour CIBC Charles Bruneau**

CONSIDÉRANT LA demande de madame Laure Tasset, adjointe aux Événements Cyclistes pour tous, pour avoir l'autorisation de passer et de s'arrêter pour un ravitaillement dans notre Municipalité, le 4 juillet 2013 de 12h14-13h14;

CONSIDÉRANT QU'environ 30 cyclistes regroupés en trois pelotons de 10 personnes effectueront un passage selon un itinéraire bien précis sur notre territoire;

CONSIDÉRANT QUE les cyclistes seront suivis par une voiture d'encadrement et tout le convoi sera accompagné d'une caravane de véhicule technique;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation travaille en étroite collaboration avec le ministère des Transports du Québec pour l'obtention des autorisations nécessaire pour l'utilisation des routes numérotées;

CONSIDÉRANT QUE l'organisation communiquera avec le service de police sur notre territoire afin d'assurer une bonne collaboration le jour de l'événement;

187-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Ménard, appuyé par monsieur Robert Leclerc ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères d'accepter la demande du Tour CIBC Charles Bruneau.

### **8.5 Adoption de la procédure d'urgence du camp de jour municipal**

ATTENDU QU'il y a lieu d'adopter la procédure d'urgence du camp de jour municipal;

ATTENDU QUE les élus ont reçu la procédure d'urgence du camp de jour municipal plus de 48 heures avant la présente assemblée;

188-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur André Bernier appuyé par monsieur Robert Leclerc ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillères et des conseillers :

QUE dispense de lecture soit faite;

QUE la procédure d'urgence du camp de jour municipal soit adoptée.

## **9. URBANISME**

### **9.1 Dépôt du rapport du service d'inspection pour le mois de mai 2013**

Le rapport du service d'inspection pour le mois de mai 2013 est déposé et les membres du Conseil municipal en prennent connaissance.

## **10. DIVERS**

### **10.1 Budget pour la revitalisation du chalet des loisirs**

CONSIDÉRANT QUE la coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, madame Émie Dupont-Courchaine, souhaite redynamiser le Chalet de loisirs les 6 et 7 juin prochains;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà des bénévoles de réservés pour ces deux journées;

CONSIDÉRANT LE budget 2013 prévu à cet effet, pour un montant total de 2 000,00 \$;

**189-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par madame Nicole Ménard, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit approuvée la demande de madame Émie Dupont-Courchaine, coordonnatrice en loisirs, culture et vie communautaire, et ce, pour une somme de 2 000,00 \$;

QUE ce conseil remercie sincèrement tous les bénévoles qui s'impliquent dans ce projet.

### **10.2 Modification de la résolution 400-12-2012 intitulée «Projet du Centre de la petite enfance « La Douce Couvée » à Upton»**

CONSIDÉRANT LA résolution numéro 400-12-2012 adoptée par le Conseil municipal à la séance ajournée du 18 décembre 2012 relative au projet du Centre de la petite enfance « La Douce Couvée »;

**190-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par madame Barbara Beugger, appuyé par madame Nicole Ménard ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que soit ajouté l'alinéa suivant à la résolution numéro 400-12-2012:

« QUE la Municipalité s'engage à octroyer un terrain au Centre de la petite enfance « La Douce Couvée », à la condition que les places lui soient accordées.»

**10.3 Approbation des directives de changement numéros 01, 02, 03 et 04 – Travaux de réfection de la rue des Érables et une partie de la route 116**

CONSIDÉRANT LES directives de changement numéros 01, 02, 03 et 04 préparées par monsieur Yves Beaulieu, ingénieur de la compagnie «Consumaj inc.», en date du 1 juin 2013, concernant les travaux de réfection de la rue des Érables et une partie de la route 116;

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation des directives de changement numéro 01, 02, 03 et 04 entraîne une dépense additionnelle de 13 032,03 \$, plus les taxes applicables,

**191-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur André Bernier, appuyé par monsieur Robert Leclerc ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit autorisées les directives de changements, concernant les travaux de réfection de la rue des Érables et une partie de la route 116, lesquelles impliquent une dépense additionnelle de 13 032,03 \$ plus les taxes applicables;

QUE soit mandatée la directrice générale, madame Cynthia Bossé, pour signer les modifications, pour et au nom de la Municipalité.

**10.4 Asphaltage des rues Bruneau, Lajoie, rang de la Chute et route 116**

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à l'asphaltage des rues Bruneau, Lajoie, rang de la Chute et route 116;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services de l'entreprise «Chapdelaine Asphalte inc.» comprend le nivelage et la compaction, l'application d'une couche de 2 pouces 1/2 d'asphalte sur une surface de 1 565 pieds carrés, pour un montant de 3 430,00\$ plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT L'offre de services de l'entreprise «VEL-Cour Asphalte Ltée» qui comprend seulement l'application d'une couche de 2 pouces 1/2 d'asphalte sur une surface de 1 565 pieds carrés, pour un montant de 5 880,00\$ plus les taxes applicables;

**192-06-2013**

En conséquence, IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Larocque, appuyé par madame Barbara Beugger ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères

Que soit acceptée l'offre de services de l'entreprise «Chapdelaine Asphalte inc.», pour un montant de 3 430,00\$ plus les taxes applicables;

QUE la présente résolution est conditionnelle à ce que les travaux soient réalisés dans la semaine du 10 juin ou du 24 juin.

**10.5 Demande de creusage de fossé de monsieur Yves Lacoste**

CONSIDÉRANT LA demande de monsieur Yves Lacoste concernant le creusage du fossé situé sur le 20<sup>e</sup> rang;



193-06-2013

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité assumera le coût des travaux de pelle mécanique, et ce, pour une somme d'environ 1 200,00 \$, plus les taxes applicables;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur sera responsable de la disposition du surplus de terre;

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur André Bernier ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente résolution;

QUE la Municipalité assume le coût de la pelle mécanique, et ce, pour un budget d'environ 1 200,00 \$;

QUE le demandeur soit responsable de la disposition du surplus de terre, ceci étant une condition à l'acceptation de la présente résolution.

**10.6 Demande au député pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM)**

CONSIDÉRANT LE Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM);

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prévoit la poursuite des travaux de pavage mécanisé sur le 20<sup>e</sup> rang et le 21<sup>e</sup> rang;

CONSIDÉRANT QUE l'estimation des coûts est de 108 426 \$, taxes nettes;

194-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Barbara Beugger ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

Que soit effectuée la demande au député du comté de Johnson, monsieur Yves-François Blanchet, pour un montant d'aide de 108 426,00 \$, taxes nettes, dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour réaliser la poursuite des travaux de pavage mécanisé;

QUE madame Cynthia Bossé, directrice générale, soit mandatée pour signer tout document relatif à la demande d'aide financière.

**10.7 Essai pilote sur le traitement du fer et manganèse par différents médias à la station de traitement de l'eau potable**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit procéder au remplacement du média filtrant des trois (3) filtres à l'usine de filtration;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à un essai-pilote pour déterminer le type de média obtenant la meilleure performance de diminution du fer et du manganèse ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet sera financé par la taxe d'accise;

CONSIDÉRANT LA proposition de services professionnels reçue par la firme «Aquatech services techniques des eaux inc.» comprenant la mobilisation et démobilisation, l'opération de l'unité pilote, la réalisation des prélèvements et des analyses selon le protocole du fournisseur de l'unité pilote et le rapport sur l'efficacité des essais pilotes et l'estimation des fréquences de lavage, et ce, pour une somme de 8 000,00 \$, plus les taxes;

CONSIDÉRANT QU'il est requis d'acheter des pièces de remplacement pour les filtres, de vider un filtre, de remplir de nouveau média filtrant ainsi que de réaliser divers travaux;

195-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit mandatée madame Cynthia Bossé, directrice générale, pour coordonner l'essai pilote sur le traitement du fer et du manganèse par différents médias en collaboration avec la firme «Aquatech services techniques des eaux inc.»;

QUE madame Bossé dispose d'un budget de 26 000,00 \$, plus taxes applicables;

QUE ce projet soit financé par la taxe d'accise.

#### **10.8 Appui financier à l'école de la Croisée pour le calendrier scolaire 2013-2014**

CONSIDÉRANT QUE l'école de la Croisée demande l'appui financier de la Municipalité pour l'impression du calendrier scolaire 2013-2014;

CONSIDÉRANT QUE l'école amasse des fonds pour payer du matériel scolaire, faire des activités, etc.;

196-06-2013

En conséquence, IL EST PROPOSÉ par Monsieur Robert Leclerc, appuyé par monsieur Claude Larocque ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères :

QUE soit remis un montant de 200,00 \$ à l'école de la Croisée pour l'impression du calendrier scolaire;

QUE le logo de la Municipalité soit imprimé sur le calendrier scolaire 2013-2014.

#### **11. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Conformément à la loi, seules les questions faisant l'objet d'une décision du Conseil municipal sont consignées au procès-verbal.

#### **12. CORRESPONDANCE**

Monsieur le Maire, Yves Croteau, invite madame Cynthia Bossé, directrice générale, à faire état de la correspondance reçue pendant le mois de mai 2013.

197-05-2013

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Robert Leclerc, appuyé par madame Barbara Beugger ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et des conseillères que chaque membre du Conseil municipal a pris connaissance de la correspondance qui lui était adressée pendant le mois de mai 2013.

198-05-2013

**13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur Claude Larocque, appuyé par monsieur Guy Lapointe ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des conseillers et de la conseillère que la présente assemblée soit levée à 20h46.

---

Yves Croteau  
Maire

---

Cynthia Bossé  
Directrice générale

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DES CRÉDITS**

Selon l'article 961 du *Code municipal du Québec*, je, Cynthia Bossé, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité d'Upton, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée.